

## Bienvenue dans un monde tortionnaire

Pour obtenir des renseignements ou comme méthode de domination politique, le recours aux châtiments cruels, toujours plus sophistiqués, a progressé ces dix dernières années. Jusque sur le territoire européen.

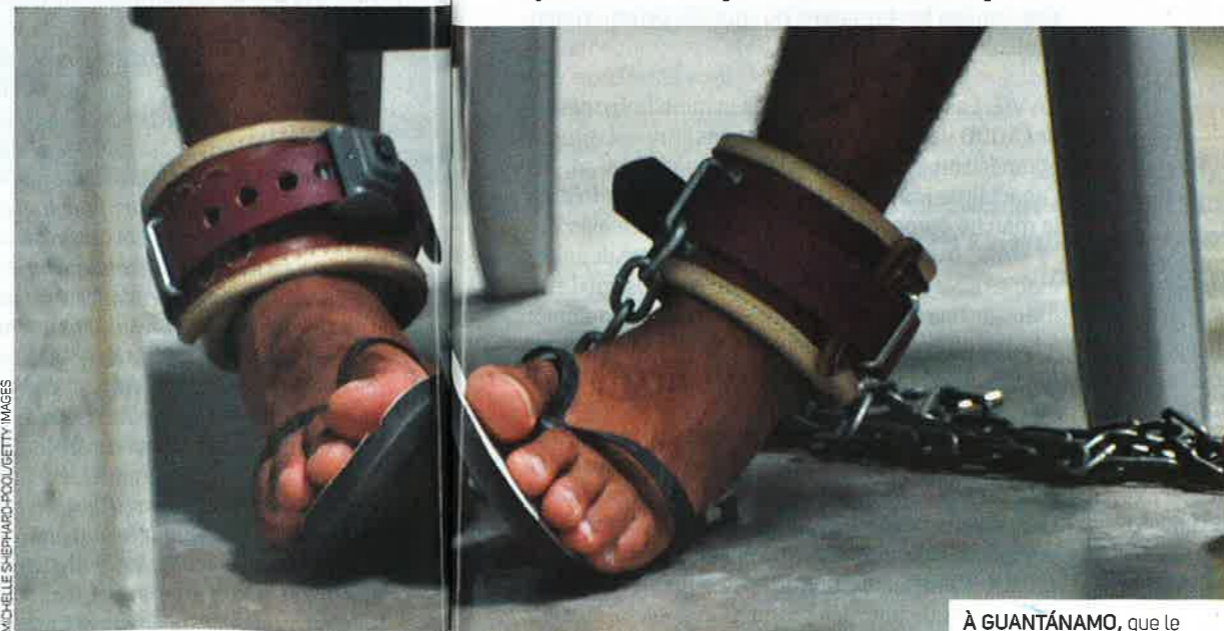
Dans un pays sur deux, la torture demeure endémique. « Elle est une tentation permanente pour tous les États, démocratiques ou non », selon Amnesty International, qui rappelle même que son usage progresse depuis dix ans. Les États-Unis, par le biais de la CIA, y ont succombé après le 11-Septembre, entre 2002 et 2009. En décembre 2014, le rapport de la commission du renseignement du Sénat américain, présidée par Dianne Feinstein, 81 ans, a révélé l'ampleur du scandale. Non seulement il a mis en évidence des pratiques de torture barbares, comme la « réhydratation rectale », et confirmé la délocalisation de la torture dans des prisons secrètes, notamment en Europe. Mais il a démontré que ces pratiques n'avaient permis de récupérer aucune information valable.

« Le rapport a choqué, car il a montré l'envergure du phénomène et mis au jour les mensonges de la CIA », souligne John R. MacArthur, un intellectuel américain qui a préfacé l'ouvrage *La CIA et la Torture* (Les Arènes). Seul l'ex-vice-président Dick Cheney a défendu les tortionnaires, ces « héros ». Hillary Clinton, à l'inverse, a appelé à l'adoption d'une loi pour que plus jamais les conventions de Genève ne soient détournées. Barack Obama a reconnu que ces méthodes, contre-productives, avaient terni la réputation de son pays. « Des générations d'Américains ont compris que Guantánamo était contraire à nos valeurs », a-t-il affirmé au sujet de la prison cubaine, qu'il n'a toujours pas fait fermer malgré ses promesses – une centaine de détenus y croupissent encore.

### LES EUPHÉMISMES ONT FLEURI

« Le waterboarding est une forme de torture », a aussi admis Obama. Le waterboarding ? Un simulacre de noyade qui a fait partie des

techniques d'interrogatoires renforcées développées par la CIA. « À entendre ces expressions, on se dit que ça n'a pas l'air terrible. En réalité, c'est abominable. Au lendemain du 11 septembre 2001, il y a eu un changement sémantique. Le mot "torture" n'a pas été utilisé : on a voulu laisser entendre que ce qui était pratiqué n'était pas de la torture. Les euphémismes ont fleuri », analyse Jean-Étienne de Linares, délégué général de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat). « La torture est inefficace pour l'obtention d'informations. Elle l'est en revanche pour réduire une personne à l'état de loque. Il est si simple de torturer, sans abîmer physiquement », constate aussi Sibel Agrali, la directrice de l'association Centre Primo Levi, créée en 1995, à Paris, pour soigner les victimes de la torture. « Des agents qui torturent ne peuvent obtenir



À GUANTÁNAMO, que le président Obama n'a pas fermé.

que des renseignements faux ou moins fiables que ceux qui découlent de l'infiltration ou de l'espionnage. Mais c'est une méthode d'oppression qui fonctionne, et les tortionnaires sont rarement poursuivis en justice », regrette Jean-Étienne de Linares, d'avis que, d'un point de vue moral, « rien ne devrait jamais pouvoir la justifier ».

### UNE ARME D'HUMILIATION ET DE TERREUR

Châtiment cruel, inhumain et dégradant, offense à la dignité, la torture, comme le stipule l'Acat dans son rapport « Un monde tortionnaire », est une arme d'humiliation, d'assujettissement et de terreur. Elle vise à annihiler l'identité. Elle laisse un traumatisme indélébile. Elle est certes utilisée comme une méthode d'enquête, mais aussi de maintien de l'ordre ou de domination politique, sur des détenus, des opposants et des contre-pouvoirs. Elle peut devenir une arme massive dans des situations extrêmes. Ainsi en Syrie, depuis quatre ans, le régime de Bachar el-Assad l'emploie à grande échelle. Elle sert à semer la peur quand un homme torturé puis relâché offre le spectacle de sa souffrance. Les pays démocratiques ne sont pas épargnés. Hier, la France au temps de l'Algérie et le Royaume-Uni au temps de la lutte contre l'Armée républicaine irlandaise (IRA) s'y sont adonnés. Aujourd'hui, Israël l'utilise contre les Palestiniens, le Mexique, contre les cartels de la drogue, et le Brésil, par le biais de sa police ultraviolente, contre ses citoyens supposés subversifs.

« Le terreau de la torture, c'est la discrimination, explique aussi Sibel Agrali. Pour aboutir à l'acceptation d'un traitement que l'on ne voudrait pas pour soi, il faut asseoir l'idée qu'il est réservé à un autre qui n'est

pas son semblable, mais un cancrelat, un être qui menace notre sécurité. » De quoi convaincre l'opinion publique de son utilité. « L'une des caractéristiques les plus élémentaires de l'être humain, c'est l'empathie. La torture, c'est la "désempathie" », analyse la psychologue Françoise Sironi. Car elle répond parfois au plaisir sadique et pervers de faire souffrir et de voir souffrir. Un peu comme si la cruauté n'avait pas de limites, on découvre sans cesse de nouvelles formes de torture, dont la « torture blanche », qui ne laisse pas de traces mais détruit.

« On observe des méthodes de plus en plus sophistiquées », explique l'Acat. Depuis le maintien dans l'incertitude absolue jusqu'à l'hypersimulation sensori-

**Comment freiner l'usage de la torture ? Cela passe par la lutte contre l'impunité des bourreaux. À l'opinion de s'emparer du sujet pour la rejeter.**

elle ou l'humiliation religieuse ou sexuelle. Depuis les simulacres d'exécution jusqu'à l'obligation d'assister à la torture de ses proches. Jusqu'à, comme cela se produit en République démocratique du Congo, imposer à des enfants des rapports sexuels

avec leur mère. « La torture, ça vous hante, on n'en guérit jamais. Beaucoup de victimes souffrent d'insomnies, de maux de tête, de réminiscences. Elles ont des problèmes de mémoire, de concentration. Beaucoup ratent leurs rendez-vous ou sont incapables d'apprendre une nouvelle langue », explique encore la psychosociologue du Centre Primo Levi.

### DES ARGUMENTS DISCUTABLES POUR LA JUSTIFIER

Comme si la guerre contre le terrorisme pouvait justifier la fin d'un interdit absolu, la levée d'un tabou, l'usage de la torture a ressurgi avec force. Il viole pourtant le droit international, notamment la convention contre la torture des Nations unies, en vigueur depuis 1987 et ratifiée à ce jour par 156 États. Il cache aussi des principes fondamentaux. La cache d'Oussama Ben Laden au Pakistan a-t-elle été découverte grâce à des aveux extorqués sous la torture ?

C'est ce que le film *Zero Dark Thirty*, que l'on sait aujourd'hui avoir été réalisé avec l'aide de la CIA, a voulu faire croire. Mensonge au sommet. En réalité, c'est autour d'une tasse de thé que l'information a été révélée. « La torture n'a pas facilité la capture d'Oussama Ben Laden », en a conclu Amnesty International dans une campagne spécifiquement consacrée au long métrage de Kathryn Bigelow. « Lorsqu'une démocratie l'utilise, elle entretient une spirale de violence et perd l'argument de fond selon lequel elle combat au nom des droits de l'homme », explique encore Jean-Étienne de Linares. Avec parfois pour la justifier des arguments discutables. Comme celui rebattu de la bombe à retardement, repris notamment par

Marine Le Pen en décembre, avant un rétropédalage : « Il peut y avoir des cas [...] quand une bombe – tic-tac, tic-tac... – doit exploser dans une heure ou deux et accessoirement peut faire 200 ou 300 victimes civiles... » Un scénario irréaliste d'après les experts : la situation ne se produit jamais... « En matière de terrorisme, la torture est non dissuasive : si des hommes sont prêts à se faire exploser avec une bombe, l'idée d'être torturé ne les fera pas reculer », estime encore l'Acat.

À L'OPINION DE S'EMPARER DU SUJET

Dès lors, comment freiner l'usage de la torture ? La lutte contre la torture passe aussi par la lutte contre l'impunité des bourreaux. À l'opinion de s'emparer du sujet pour la rejeter. Aux États de permettre que les lieux de détention soient visités de façon impromptue et sans limites. Pas seulement en Biélorussie, en Chine, en Inde, en Thaïlande, en Indonésie, au Sri Lanka, en République démocratique du Congo, au Rwanda, en Égypte, au Pakistan, en Moldavie, en Russie, en Turquie, au Maroc et au Bahreïn, connus pour leur usage généralisé du châtiment – des pays sanctionnés par la Cour européenne des droits de l'homme. « Attention à ce que nous appelons l'inertie de la torture : des pays qui y ont eu recours longtemps en perpétuent la pratique », avertit encore Jean-Étienne de Linares, citant l'Amérique latine ou encore la Tunisie, pays auquel l'Acat a consacré son rapport 2015. Si le phénomène est globalement le fait des États, on assiste aussi à l'émergence d'une « torture privée ». Les populations fragilisées comme les migrants en font les frais. Exemple : le sort subi par les réfugiés érythréens dans le désert du Sinaï. Kidnappés par des bandes armées, ils sont « torturés en direct au téléphone » afin que leurs proches entendent leurs cris et payent une rançon ! En matière de cruauté, on n'arrête pas le progrès... ?

CORINE CHABAUD

Quand le Maroc menace l'Acat

➤ Le 26 février, l'Acat est convoquée devant un tribunal marocain, accusée de « difamation, outrage envers les corps constitués, injure publique », etc. Sa faute ? Avoir déposé plainte pour « torture » ou « complicité de torture » contre des officiels marocains, tel Abdellatif Hammouchi, le chef des services secrets. En février 2014, celui-ci, alors qu'il était de passage à Paris, avait reçu des mains de policiers français une convocation devant la justice

française. De quoi froisser le royaume chérifien, qui a suspendu la coopération judiciaire avec l'Hexagone pendant un an. Le procès contre l'Acat signerait la vengeance du Maroc. « Ces poursuites visent clairement à intimider non seulement les plaignants, mais aussi toute personne qui envisagerait de porter plainte pour torture et les ONG qui voudraient les assister dans cette démarche », estiment neuf ONG solidaires de l'Acat.

La fin des quotas laitiers ouvre le débat sur les modes de production agricole.

Marc Dufumier  
« L'avenir, c'est la France des terroirs »

Surnommé « la plus grande ferme de France », le 52<sup>e</sup> Salon de l'agriculture ouvrira ses portes du 21 février au 1<sup>er</sup> mars porte de Versailles, à Paris. Sur fond de photo de Filouse – une jolie vache de race rouge flamande –, le thème mis en avant cette année est on ne peut plus consensuel : « Une agriculture en mouvement pour mieux manger... pour préserver la planète... tout en innovant ! » Pourtant, un peu partout dans l'Hexagone, des projets de mégafermes – « 1000 vaches » dans la Somme, « 1000 veaux » dans le Limousin, « 6000 porcs » dans l'Aisne, etc. – suscitent de vives oppositions. Marc Dufumier, ingénieur agronome, professeur émérite à AgroParisTech et membre du comité de veille scientifique de la Fondation Nicolas-Hulot, auteur de *50 idées reçues sur l'agriculture et l'alimentation* (Allary Éditions, 2014), dénonce depuis des années les impasses du modèle productiviste agricole. Entretien.

**LA VIE.** Les tenants des projets comme la ferme des 1000 vaches affirment que ces agrandissements sont inévitables pour que l'agriculture française reste compétitive, à la fois sur le marché européen et mondial. C'est votre avis ?

**MARC DUFUMIER.** Cette course à la grandeur des étables n'est que la poursuite d'un mouvement d'évolution de l'agriculture industrielle. Il s'agit d'appliquer à l'agriculture des processus qui ont déjà fait leur preuve dans l'industrie : produire à plus grande échelle pour faire baisser les coûts unitaires. Mais, gros problème, on oublie d'y intégrer tous les coûts environnementaux (la pollution des sols et des rivières), qui n'apparaissent pas dans le prix de la viande et du lait et qui sont externalisés, c'est-à-dire payés par la société et nos impôts.

Certes, la mécanisation de l'élevage a été plus tardive en France que pour les productions végétales, mais avec l'introduction des salles de traites automatisées